

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE de CLAPIERS

Numéro SIRET : 21340077300015

POSTE COMPTABLE : PERCEPTEUR DE MAUGUIO

M14

**Compte administratif
voté par nature**

BUDGET: MAIRIE DE CLAPIERS (3)

ANNEE 2014

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (5)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	8
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	12

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	13
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	16
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	18
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	20
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	22

IV - Annexes (6)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	23
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	33
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	34
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	39
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	41
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	42
A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	44
A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	45
A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	46
A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	47
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	48
A4 - Etat des provisions	50
A5 - Etalement des provisions	51
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	52
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	53
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (3)	Sans Objet
A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (4)	Sans Objet
A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (4)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	55
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	56
A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	57
A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	65
A10.3 - Opérations liées aux cessions	67
A10.4 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	Sans Objet
A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	Sans Objet
A11 - Etat des travaux en régie	68
A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	70
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	72
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	73
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	74
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	75
B1.6 - Etat des engagements reçus	76
B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	77
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	78
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	79

33 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet
C - Autres éléments d'informations	
C1.1 - Etat du personnel	80
C1.2 - Actions de formation des élus	82
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	83
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	84
C3.2 - Liste des établissements publics créés	85
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	86
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	87
C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	88
C3.6 - Identification des flux croisés	90
D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures	
D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	91
D2 - Arrêté et signatures	92

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Il n'a cependant pas à être produit par les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cf. article R. 2313-3 du CCGT.

(4) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

(5) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(6) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE 34 077	CLAPIERS MAIRIE DE CLAPIERS	CA 2014
----------------------	--------------------------------	------------

I - INFORMATIONS GENERALES	1
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	5393
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	259
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	Communauté d'Agglomération de Montpellier

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
3 534 340,00	5 610 408,00	1 003,65	1 021,12

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	800	1 029
2	Produit des impositions directes/population	493	448
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	941	1 167
4	Dépenses d'équipement brut/population	155	385
5	Encours de dette/population	766	881
6	DGF/population	134	203
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)		
8	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal (2)		
8 bis	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal élargi (2) (4)		
9	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)		
10	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)		
11	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)		

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

SOURCE : Les comptes des communes 2013 - www.collectivites-locales.gouv.fr

(4) Le CMPF élargi est applicable aux communes appartenant à un EPCI à fiscalité propre.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

POUR MEMOIRE⁽¹⁾

- I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (2) du chapitre pour la section de fonctionnement.
 - au niveau (2) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (3) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (4) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (5) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

(2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(3) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(4) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(5) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	4 514 204,07	G	5 134 150,95
	Section d'investissement	B	1 209 907,70	H	1 384 680,90

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	0,00 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	150 348,63 (si déficit)	J	0,00 (si excédent)

TOTAL (réalisations + reports)	= A+B+C+D	5 874 460,40	= G+H+I+J	6 518 831,85
---	-----------	--------------	-----------	--------------

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	650 453,87	L	440 952,12
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	650 453,87	= K+L	440 952,12

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	4 514 204,07	= G+I+K	5 134 150,95
	Section d'investissement	= B+D+F	2 010 710,20	= H+J+L	1 825 633,02
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	6 524 914,27	= G+H+I+J+K+L	6 959 783,97

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E 0,00	K 0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
70	Produits services, domaine et ventes div		0,00
73	Impôts et taxes		0,00
74	Dotations et participations		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 650 453,87	L 440 952,12
010	Stocks (4)	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	44 288,12
13	Subventions d'investissement	0,00	389 975,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	6 689,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	49 469,48	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	595 656,39	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00
45814	Opération pour compte de tiers n° 4 - OPERATIONS SOUS MANDAT URBANISME DEPENSES (2)	5 328,00	0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	1 155 753,00	972 159,43	93 771,98	0,00	89 821,59
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 757 318,00	2 716 121,79	2 925,00	0,00	38 271,21
014	Atténuations de produits	1 465,00	1 461,76	0,00	0,00	3,24
65	Autres charges de gestion courante	375 223,00	349 936,07	5 736,17	0,00	19 550,76
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		4 289 759,00	4 039 679,05	102 433,15	0,00	147 646,80
66	Charges financières	169 460,00	166 897,39	0,00	0,00	2 562,61
67	Charges exceptionnelles	6 690,00	6 520,89	0,00	0,00	169,11
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		4 465 909,00	4 213 097,33	102 433,15	0,00	150 378,52
023	Virement à la section d'investissement (2)	375 915,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	195 000,00	198 673,59			-3 673,59
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		570 915,00	198 673,59			372 241,41
TOTAL		5 036 824,00	4 411 770,92	102 433,15	0,00	522 619,93
Pour information		(3) 0,00				
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1						

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	50 000,00	53 175,21	0,00	0,00	-3 175,21
70	Produits services, domaine et ventes div	418 341,00	390 570,49	28 095,59	0,00	-325,08
73	Impôts et taxes	2 988 662,00	3 023 500,92	29 294,00	0,00	-64 132,92
74	Dotations et participations	1 126 248,00	973 428,45	161 650,00	0,00	-8 830,45
75	Autres produits de gestion courante	353 283,00	360 159,12	0,00	0,00	-6 876,12
Total des recettes de gestion courante		4 936 534,00	4 800 834,19	219 039,59	0,00	-83 339,78
76	Produits financiers	40,00	35,10	0,00	0,00	4,90
77	Produits exceptionnels	35 250,00	54 748,91	0,00	0,00	-19 498,91
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		4 971 824,00	4 855 618,20	219 039,59	0,00	-102 833,79
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	65 000,00	59 493,16			5 506,84
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		65 000,00	59 493,16			5 506,84
TOTAL		5 036 824,00	4 915 111,36	219 039,59	0,00	-97 326,95
Pour information		(3) 0,00				
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1						

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	67 152,00	6 389,60	49 469,48	11 292,92
204	Subventions d'équipement versées	6 365,00	1 363,76	0,00	5 001,24
21	Immobilisations corporelles	1 629 854,00	829 614,69	595 656,39	204 582,92
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	1 703 371,00	837 368,05	645 125,87	220 877,08
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	325 000,00	313 046,49	0,00	11 953,51
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	25 000,00	0,00	0,00	25 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	350 000,00	313 046,49	0,00	36 953,51
45...	Total des op. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	5 328,00	-5 328,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	2 053 371,00	1 150 414,54	650 453,87	252 502,59
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	65 000,00	59 493,16	0,00	5 506,84
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	65 000,00	59 493,16	0,00	5 506,84
	TOTAL	2 118 371,00	1 209 907,70	650 453,87	258 009,43
	Pour information	(2) 150 348,63	0,00	0,00	0,00
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	448 716,00	76 601,13	389 975,00	-17 860,13
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	305 328,00	306 289,67	6 689,00	-7 650,67
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	754 044,00	382 890,80	396 664,00	-25 510,80
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	327 285,05	217 900,93	44 288,12	65 096,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	583 775,58	583 775,58	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	1 440,00	0,00	-1 440,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	25 000,00	0,00	0,00	25 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	7 700,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	943 760,63	803 116,51	44 288,12	96 356,00
45...	Total des op. pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	1 697 804,63	1 186 007,31	440 952,12	70 845,20
021	Virement de la sect° de fonctionnement (1)	375 915,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	195 000,00	198 673,59	0,00	-3 673,59

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		570 915,00	198 673,59		372 241,41
TOTAL		2 268 719,63	1 384 680,90	440 952,12	443 086,61
Pour information		(2) 0,00			
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1					

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

